

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 novembre 2020

Date de l'annonce publique : 06/11/2020

Date de la convocation des conseillers : 06/11/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Procurations	Néant.
Absences	PESCH-DONDELINGER, échevine (excusée).
Référence	CC.2020-11-16 - 3.0
Point de l'ordre du jour	3.0
Objet	Partenariat avec la communauté Kolla - Résolution.

Le conseil communal,

Considérant que la Commune de Roeser est liée par un pacte d'*hermanamiento* (partenariat), depuis le 10 octobre 1992, aux populations indigènes Kollas qui habitent l'ex-Finca San Andrés, réparties dans les ayllus (communautés) de Los Najanjós, Rio Blanquito, Angosto de Paraní, San Andrés et divers parages de montagne ;

Considérant que la pandémie de Covid-19 crée dans le monde entier des perturbations profondes et un risque mortel pour les personnes âgées, fragiles, ou souffrant de diverses pathologies ;

Considérant que l'Argentine est particulièrement touchée, notamment dans le département d'Oran-la-Neuve dont l'hôpital Saint Vincent de Paul est surchargé et doit faire face à des pénuries de moyens et de personnel médical et sanitaire ;

Considérant que dans ces conditions l'accueil des populations indigènes à l'hôpital, pour des soins quels qu'ils soient, - Covid-19 ou autres urgences - ne peut être réalisé que dans des conditions de coordination et de sécurité fortement concertée ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide à l'unanimité des voix

Décide de s'adresser aux autorités sanitaires concernées afin de souligner le droit et la fragilité de la communauté indigène concernée et de proposer pour l'avenir une amélioration des communications à distance ;

Décide de soutenir la demande de la communauté Tinkunaku de pouvoir être associée à l'organisation de la prévention de l'entrée du virus dans le territoire de la communauté (l'ex-Finca San Andrés), exprimée dans une lettre du 13 avril 2020 adressée aux COE (Comités des Opérations d'Urgence), d'Oran, Salta et Buenos Aires, ainsi qu'à la présidente de l'INAI.

Constata que la Présidente d'INAI, Dra. Josefina MEDRANO DE LA SERNA, a reconnu le bien-fondé de la demande, qu'elle a résumé comme suit : « *La communauté Kolla a mis en place des actions internes, telles que l'isolement des membres de la communauté, et en particulier, la protection des membres plus âgés de la communauté autochtone (grands-parents et grands-mères). De même, afin de prévenir la propagation du virus, il a établi, en collaboration avec les autorités de police locales, un « poste de contrôle » au lieu-dit « Las Juntas ». En l'absence de présence policière à l'heure actuelle, les autorités autochtones expriment leur inquiétude, compte tenu du manque de protection des membres de la communauté. Aussi, la Communauté Tinkunaku, a demandé au Comité des Opérations d'Urgence (COE) et à cet Institut, de participer à la coordination des actions, dans le cadre du COVID-19, non seulement pour prévenir la propagation du virus, mais aussi en raison de la fragilité de l'infrastructure sanitaire (poste de santé) dont dispose la Communauté. »*



Rappelle que la Commune de Roeser depuis son adhésion à l'Alliance pour le climat s'engage pour le respect des droits des peuples indigènes tels qu'ils sont inclus dans la Constitution argentine et que l'INAI, l'institution chargée de leur mise en œuvre souligne comme suit :

« Il est donc nécessaire que l'Etat garantisse aux peuples et communautés concernées, leur participation dans toutes les questions relatives à « la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques visant à la prévention et les soins médicaux de cette population » [1], et par là, celle de leurs autorités et référents autochtones.

En période de pandémie, les peuples autochtones et leurs communautés peuvent contribuer, grâce à leurs connaissances et connaissances médicales, à la recherche de solutions telles que l'enfermement de leurs communautés pour empêcher la propagation des maladies et l'isolement volontaire [2].

C'est pourquoi je vous demande d'avoir la gentillesse de constituer un espace de participation pour la communauté en question, afin qu'elle puisse entendre la parole en première personne de ses référents et autorités. Et que dans la mesure du possible, cela puisse être étendu aux autres villes de la province.

[1] Commission interaméricaine des droits de l'homme, 6 mai 2020, no. 103 Point 2.

[2] idem point 1. »

Observe aussi dans ce contexte que la communication entre les différents lieux où vivent les membres de la communauté et les autorités sanitaires de la ville d'Oran sont insuffisantes en particulier pour deux raisons :

1. Du fait des intempéries et inondations survenues au début de 2020, suivies des restrictions de circulation imposées par le covid-19, certaines écoles de la communauté et certains postes de santé se trouvent isolés du monde.
2. Du fait que les populations les plus vulnérables se sont réfugiées dans les pâturages de haute montagne pour être le moins possible en contact avec d'éventuels porteurs de virus covid-19, ces populations n'ont dans ces régions aucun moyen de contacter rapidement les secours en cas de besoin de services hospitaliers ou d'intervention d'urgence.

Envisage face à ce besoin de communication de venir en aide à la communauté en favorisant :

- L'acquisition de moyens d'urgence pour la communication par satellite ;
- L'acquisition courant 2021 de moyens informatiques pédagogiques dans l'intérêt des écoles.

Décide de soutenir ce projet, en collaboration avec l'ONGD locale « Solidarësch Hëllef Réiserbann » et de le réaliser en concertation avec les responsables de la communauté Tinkunaku, laquelle est invitée à tenir informés les autorités argentines.

S'engage à soutenir cette double revendication de nos frères Kollas de la communauté Tinkunaku de l'ex-Finca San Andrés :

- Être associés à « la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques visant à la prévention et aux soins médicaux de leur population »
- Être secourus en cas d'urgence, en dépit de l'éloignement et de l'isolement dans lequel ils se trouvent de par les circonstances actuelles.

Cet engagement doit être manifesté aux autorités argentines directement concernées, afin que les efforts puissent être concertés et coordonnés dans l'intérêt des populations actuellement exposées aux risques de la pandémie mais aussi de l'isolement et de la fragilité.



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 16 novembre 2020

Référence

CC.2020-11-16 - 3.0

Point

3.0

Objet

Partenariat avec la communauté Kolla - Résolution.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

**POUR
EXPEDITION
CONFORME**

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 3 décembre 2020

Le bourgmestre,

Le secrétaire,